

Contrat d'études FINAL – programmes d'échanges étudiants

Prénom : _____ Nom : _____ Matricule : _____

Titre du programme à l'UdeM : _____ No. de programme : _____

Nom de l'établissement d'accueil : _____ Pays : _____

PROCÉDURES :

1- Vos choix de cours dans l'établissement d'accueil doivent respecter la structure de votre programme d'études (cours obligatoire vs option vs choix)

2- Toute modification apportée à votre contrat d'études final devra être approuvée par le responsable des échanges et faire l'objet d'une nouvelle demande. Lorsque le nombre de crédits **change** (par exemple, augmentation de 12 à 15 ou diminution de 15 à 12), vous devez demander à votre responsable des échanges de l'UdeM de faire parvenir un message par courriel à la Maison internationale. Vous avez quatre semaines après le début de vos cours à l'étranger pour faire la demande de modification de crédits. Après ce délai, il sera impossible de procéder à une modification.

3- À votre retour, vous devrez effectuer les démarches nécessaires afin de faire évaluer et reconnaître les équivalences de crédits demandées. Un relevé de notes attestant la réussite des cours suivis à l'étranger est requise.

Choix de cours final dans l'université d'accueil			Équivalences demandées à l'UdeM					
Session à l'étranger (mensuel) : _____ <i>*Exemple : octobre 2015 à janvier 2016</i>			<input type="checkbox"/> Session automne ou <input type="checkbox"/> Session hiver					
SIGLE DU COURS	TITRE DU COURS	CRÉDITS ET/OU HEURES	SIGLE DU COURS	TITRE DU COURS	NOMBRE DE CRÉDITS			
					OBLIGA.	OPTION	CHOIX	
TOTAL DE CRÉDITS ET/OU HEURES HORS QUÉBEC			TOTAL DE CRÉDITS UDEM					

Responsable des échanges : _____ Signature : _____ Date : _____

Signature de l'étudiant(e) : _____ Date : _____